

Fiche projet : Animation-Gestion 2025

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	Pôle Haute Lande
Nom et fonction du représentant légal	Dominique Coutière
Adresse du demandeur	131 Place Gambetta 40630 Sabres
Taille de la structure / Nombre d'ETP	6,5 EPT

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Animation-Gestion 2025
Localisation du projet (adresse exacte pour les investissements)	131 place Gambetta, 40630 Sabres
Public cible	Commune
Périmètre d'influence du projet	Le territoire de projet Haute Lande Armagnac

Présentation du projet :

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Haute Lande, appelé Pôle Haute Lande, est une structure issue de la coopération de deux communautés de communes : **Pays Morcenais** et **Coeur Haute Lande**. Ce territoire couvre **2 300 km²** et compte un peu plus de **25 000 habitants**.

L'instance décisionnelle du Pôle est constituée de représentants des membres (délégues communautaires) réunis au sein d'un **Comité syndical**, avec un bureau et un Président. Le Pôle Haute Lande intervient à l'échelle du **Territoire de projet « Haute Lande Armagnac »**, qui regroupe 4 communautés de communes, 71 communes, soit **1/3 du département des Landes** et un bassin de vie d'environ **43 000 habitants**.

Le Pôle Haute Lande assure les missions d'animation, de gestion technique, de suivi et d'évaluation du programme, pour le territoire du Groupe d'Action Locale Haute Lande Armagnac. Une équipe technique composée de deux agents – animateur et gestionnaire – est ainsi dédiée au dispositif des fonds européens territorialisés au sein du Pôle, et permet de faciliter les échanges entre les partenaires, de fournir l'information et d'apporter un soutien aux bénéficiaires potentiels dans le développement des opérations et la préparation des dossiers.

Sur toute la durée du programme de développement, **la mission d'animation** consiste à :

- Accueillir et conseiller les porteurs de projets (accueil, informations, aide au montage...)
- Faire émerger des projets (animation de groupes de travail, réunions...)
- Animer le réseau des techniciens
- Faire vivre le partenariat (socioprofessionnels, administrations, etc.)
- Recueillir les dossiers, les évaluer et les instruire
- Préparer les réunions du Comité de Programmation (fiches-projets, notes...)
- Élaborer les comptes-rendus des réunions des Comités de Programmation

- Assurer le suivi des maîtres d'ouvrage
- Communiquer sur le programme (supports, manifestations, réunions)
- Réaliser les états qualitatifs et quantitatifs d'avancement du programme
- Accompagner les évaluations du programme
- Participer aux actions du réseau.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	01/01/2025
Date de fin d'exécution	31/12/2025

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 8
Date de passage en Comité technique	/
Pré-notation en Comité technique	/
Date de passage en avis d'opportunité	03/07/24
Note définitive attribuée	/

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €) *
Frais de rémunération (1,5 ETP)	68 281,43
Frais de missions	2 731,25
Frais de fonctionnement	10 242,21
TOTAL	81 254,89

**HT : si collectivité publique ou OQDP (organisme qualifié de droit public) *TTC : pour tous les autres porteurs de projets*

PLAN DE FINANCEMENT

Cofinanceurs	Subvention (en€)	%
Autofinancement	13 434,09	16,53%
Région	10 000	12,3%
FEADER - LEADER	57 820,80	71,16%
TOTAL	81 254,89	100%

Fiche projet : Espace-test agricole Département des Landes

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

Nom de la structure	Département des Landes
Nom et fonction du représentant légal	Xavier Fortinon

DESCRIPTION DU PROJET

Intitulé du projet	Etal40 – Création d'un espace-test agricole
Localisation du projet (adresse exacte pour les investissements)	Site de Moré – Morcenx-la-Nouvelle
Public cible	Individu diplômé d'une formation agricole ou avec expérience en agriculture
Périmètre d'influence du projet	Morcenx-la-Nouvelle et communes limitrophes

Présentation du projet :

Contexte :

Dans le cadre de la loi EGALIM, la Commune de Morcenx-la-Nouvelle a sollicité le Conseil départemental des Landes pour aménager et accueillir un Espace Test Agricole Landais (ETAL40). Ce dispositif fait partie des outils proposés aux collectivités par le Département dans le cadre de son Plan Alimentaire Départemental Territorial (PADT) « Les Landes au menu ! ».

Objectifs du projet :

En sollicitant l'outil du Département, la collectivité vise à :

- Répondre aux exigences de la loi EGALIM (50 % de produits de qualité dont 20 % issus de l'agriculture biologique, menu végétarien hebdomadaire, etc.).
- Poursuivre son engagement en faveur de l'approvisionnement local et de qualité, accessible à tous. Cela complète son engagement dans le dispositif Ecocert en cuisine depuis 2021, et son adhésion à la plateforme Agrilocal40 dans le cadre du PADT « Les Landes au menu ! ».
- Éduquer et sensibiliser les enfants à une alimentation durable et de qualité.
- Préserver et promouvoir l'environnement et les ressources du territoire.
- Développer les circuits-courts et l'autonomie alimentaire locale.

Description du projet :

Cet ETAL40 sera aménagé sur une parcelle communale de 3 hectares, située au lieu-dit Moré. Actuellement boisée, la parcelle sera défrichée pour accueillir deux maraîchers en test d'activité sur 1,5 hectare chacun.

Les productions issues de ces parcelles contribueront en partie à l'approvisionnement du restaurant scolaire municipal, situé à proximité. Conformément à une convention dédiée, les porteurs de projet s'engageront à commercialiser 80 % de leur production en circuit court (1 intermédiaire maximum) et participeront ainsi à la dynamique locale d'approvisionnement.

Les avantages de l'emplacement :

- Proximité du restaurant scolaire, réduisant ainsi l'impact carbone lié aux transports.
- Proximité des écoles maternelles et primaires, facilitant l'initiation des plus jeunes aux techniques agronomiques respectueuses de l'environnement.
- Opportunité de mettre en place des actions de sensibilisation avec le centre de loisirs et la cuisine pédagogique présents sur le site.
- Complémentarité avec les actions déjà menées sur le lieu-dit Moré : éco-pâturage sur une parcelle voisine et arboretum avec des anciennes espèces fruitières locales.
- Le domaine de Moré, initialement agricole jusqu'aux années 1990, a été boisé, mais la faible valeur des pins maritimes a justifié la localisation de ce projet.
- La disponibilité de la ressource en eau, indispensable pour l'activité maraîchère, a également influencé le choix de l'emplacement.

Descriptif technique des travaux portés par la collectivité :

- Mise à disposition gratuite d'une unité foncière agricole de 3 hectares.
- Défrichement, nettoyage et préparation du sol.
- Mise en conformité de la tête du forage.
- Création d'une dalle pour accueillir un vestiaire modulaire avec sanitaires.
- Fabrication d'une aire de lavage équipée d'un séparateur d'hydrocarbures.
- Implantation d'une dalle pour une chambre froide.
- Raccordement aux réseaux (eau potable, assainissement et électricité) jusqu'à la parcelle.
- Les travaux de maçonnerie (création de dalles) seront réalisés en régie (hors fournitures), tandis que les raccordements aux réseaux seront confiés à des entreprises, et les vestiaires seront achetés en modulaire.

Caractéristiques du dispositif ETAL40 sur le site de Moré :

Une convention de 6 ans sera établie entre le CD40 et la Commune de Morcenx-la-Nouvelle pour fixer les conditions de mise en œuvre du projet.

L'espace test de 3 hectares sera divisé en deux sites de production :

- 1,5 hectare dédié à l'accueil successif de porteurs de projet (ETAL40 permanent).
- 1,5 hectare consacré à un test d'activité sur les trois premières années.

À l'issue de cette période, la Commune se réserve la possibilité de louer cette parcelle à l'agriculteur ayant été accueilli en test (ETAL40 temporaire). Un bail foncier sera conclu, et une convention de mise à disposition des équipements (avec le Département) régira l'activité maraîchère.

Garanties apportées au projet et aux candidats :

Le Département fournit aux futurs maraîchers une ingénierie, des moyens matériels de production, un soutien à la gestion économique, un réseau de partenaires pour les conseils techniques, ainsi qu'un accès facilité à la CUMA départementale maraîchage.

La collectivité sécurise le foncier par la mise à disposition des 3 hectares et accompagne la recherche de débouchés locaux.

Contexte et choix du modèle ETAL40 mixte :

En raison des difficultés liées à l'accès au foncier, au renouvellement et à la transmission des exploitations agricoles, la Commune a choisi d'accueillir un ETAL40 mixte (permanent et temporaire). Cette décision tient compte du retour d'expérience des deux autres espaces test des Landes.

Les bénéficiaires de ce dispositif rencontrent souvent des difficultés à s'établir en raison du manque de disponibilité foncière et immobilière. En créant un ETAL40 mixte, la collectivité vise à sécuriser les porteurs de projet, garantir une continuité d'approvisionnement local, et renforcer l'attractivité du territoire.

Cette mixité entre espace test temporaire et permanent a été un facteur déterminant dans le choix du Département de travailler avec Morcenx pour implanter cet espace test. Cette démarche s'inscrit dans les objectifs de la feuille de route Néoterra de la Région, visant à accompagner le développement de l'agriculture biologique, faciliter l'installation de maraîchers et sécuriser le devenir des activités agricoles.

CALENDRIER PREVISIONNELLES

Date de commencement d'exécution	Septembre 2024
Date de fin d'exécution	Juin 2025

SUIVI GAL

Fiche-action à laquelle l'opération est rattachée	FA 6
Date de passage en Comité technique	24/09/2024
Pré-notation en Comité technique	26/30
Date de passage en avis d'opportunité	03/07/24
Note définitive attribuée	/

DEPENSES PREVISIONNELLES

Nature des dépenses	Montants (en €)
Serre	60 032,70
Clôture	15 627,60
TOTAL	75 660,30

PLAN DE FINANCEMENT

Cofinanceurs	Subvention (en€)	%
Autofinancement	20 410,30	27%
FEADER - LEADER	55 250	73%
TOTAL	75 660,30	100%